

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Callerot, 10 février 1884](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Callerot, 10 février 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (11r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Callerot, 10 février 1884, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (24)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51447>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 février 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Callerot](#)

Lieu de destination Paris

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin avertit Callerot que la manufacture du Familistère n'entreprendra la fabrication de ses modèles qu'à la condition d'avoir la certitude de ne pas être accusé de contrefaçon. Il lui demande de donner à Hergot, qui lui remettra la lettre, des éléments d'appréciation à ce sujet.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Hergot \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise, Familistère
10 février 1844

Monsieur —,

Monsieur Hergot qui nous
remette cette lettre est
chargé par moi de vous
entretenir des modèles que
vous avez remis à l'œuvre.
La question importante
pour commencer la fabri-
cation de ces modèles est
d'acquiescer la certitude que
nous avons le droit de
travailler dessus, car je
ne veux pour rien au
monde être accusé de
contrefaçon. C'est la

Monsieur Gallet —.

condition indispensable
que s'attache à l'installe-
lation de cette fabrication.

Voyez donc si vous
pourriez donner à Mo.
Hergot tout appare-
ment sous ce rapport.

Veuillez agréer,
Monsieur, mes civilités.

Edmond